

COD2015-10105 Liste de Questions et réponses

Marché Public de Services relatifs à l'analyse des chaînes des valeurs pour les filières agricoles prioritaires et d'élaboration de la stratégie d'appui à la commercialisation des produits agricoles dans les provinces du Kasai Oriental et de la Lomami.

1. Dans l'appel d'offres, il est mentionné que la notation se répartit en 70 % pour l'offre financière et 30 % pour l'offre technique, avec une indication que l'évaluation de la méthodologie est intégrée à la notation de l'expert principal. Pouvez-vous me confirmer si cette interprétation est correcte ?

⇒ Oui nous confirmons

2. Serait-il possible de bénéficier d'une extension de la date limite de dépôt des candidatures, actuellement fixée au 15/10/2024 à 15h (heure de Mbuji-Mayi) ?

⇒ Oui nous confirmons la prolongation jusqu'au 29/10/2024 à 23h59 (heure de Mbuji Mayi).

3. Afin de répondre aux exigences des termes de référence, nous proposons l'ajout d'un expert en suivi-évaluation pour superviser la collecte de données, étape essentielle de la mission.

⇒ La supervision de la collecte de données est à la charge du consultant chef de mission et son assistant.

4. Par ailleurs, nous souhaitons obtenir davantage de précisions sur le nombre de filières prioritaires dans chaque province, cette information étant essentielle pour l'élaboration de notre proposition technique et financière. Les de référence mentionnent également des filières « propriétaires » et « porteuses » ; une clarification à ce sujet serait utile.

⇒ Conformément au point 5.2.3. Résultats attendus du CSC, C'est à partir de l'analyse que va ressortir le nombre de filières prioritaires par provinces, ce qui permettra de déduire des filières porteuses

5. Enfin, nous aimerions savoir s'il est possible de soumettre notre dossier par e-mail afin de garantir la remise de notre offre dans les délais. Dans le cas contraire, serait-il envisageable d'obtenir une prolongation du délai de soumission ?

⇒ Oui c'est possible par e-mail adressé exclusivement à l'adresse : procurement.cod@enabel.be ou en dur, à l'adresse : 64, av. Fatshi, Quartier Lumumba, Commune de Kanshi, Province du Kasai-Oriental. Le service est accessible, tous les jours ouvrables, pendant les heures de service : de 8h. à 12h. et de 13 h. à 16 h.

⇒ Le délai est prolongé jusqu'au 29/10/2024 à 23h59 (heure de Mbuji Mayi).

6. Le tableau à la page 40 prévoit la mobilisation de 74 H-j enquêteurs pour chaque province, alors que la remarque en dessous du tableau en gras « **Les enquêtes vont se dérouler pendant 10 jours et elles vont mobiliser les 74 enquêteurs par province** ». Cela donnera un total de 740 H-j d'enquête par provinces. En contradiction avec le tableau qui prévoit 74 H-jours pour chaque province.

Pourriez-vous clarifier ce point afin que notre dossier puisse correspondre aux besoins du dossier ?

⇒ Les enquêtes vont durer 10 jours maximum, il revient donc au consultant de déterminer le nombre d'enquêteurs à recruter tout en sachant que le nombre Total d'Homme Jour enquêteurs est de 74 par provinces.
Donc il s'agit de 74 Hommes jours enquêteurs et non 74 enquêteurs par province

7. Question 2.1 : Demande de confirmation **(et ou d'ajustement en conséquence par rapport à la question 1)**

Les Termes de références prévoient la mise à disposition un nombre de tablettes et de motos – véhicules pour la réalisation des collectes de données. Il s'agit selon notre lecture de

- 74 x 2 = 148 Tablettes
- 74 motos (à raison de deux personnes par motos)
- Ainsi qu'un véhicule

Pouvez-vous nous confirmer la disponibilité de ces équipements pour la réalisation de la mission.

⇒ En fonction du nombre d'enquêteurs recrutés par le consultant, Enabel mettra à la disposition du consultants, les tablettes pour la collecte des données et les véhicules pour le déplacement pendant la période de collecte des données sur terrain (cette période ne doit pas dépasser 10jours) ;

Pourrons nous proposer une alternative à cette organisation :

Il s'agit de recruter et former 74 personnes dans chaque province seulement pour un travail de terrain de 10 jours. Ce qui représente une charge assez importante et une mobilisation d'une grande équipe pour une période assez courte. Ainsi que l'acquisition de moyens (ou location de moyens) d'une grande ampleur.

Question 2.2 : Possibilité d'alternative

Une alternative permettra de rallonger la période de collecte et de maximiser – optimiser les ressources mise à disposition tout en capitalisant sur le personnel de terrain pour l'intéresser (un travail de 10 jours n'intéressera pas beaucoup de monde). On souhaite passer de 10 jours à 30 jours. Cela prendra en considération les distances à parcourir et le temps perdu entre les villages et les territoires.

⇒ Les services doivent être exécutés dans un délai de 60 jours calendrier à compter du jour qui suit celui où le prestataire de services a reçu la notification de la conclusion du marché.
Donc 10 jours pour la réalisation de cette enquête suffisent

Question 2.3 : Taille de l'échantillon à enquêter

La taille de l'échantillon à enquêter n'est pas connue à ce stade. Le Consultant pourrait-il faire une proposition d'échantillon raisonner afin que sa proposition technique et financières

soient en cohérence pour éviter les risques dans la mise en œuvre de la mission. Bien sûr l'échantillon couvrira l'ensemble des acteurs des filières prioritaires et porteuses ainsi que les acteurs publics. Cette collecte de données sera qualitative et quantitative afin de faire ressortir tous les aspects nécessaires à la mise en place du plan d'action priorisée avec les indicateurs de suivi-évaluation pour l'implémentation des futurs investissements qui seront identifiés.

Pourriez-vous nous confirmer cette orientation.

⇒ Oui, nous confirmons que l'échantillonnage doit ressortir de la méthodologie proposée.

8. **Réunion préparatoire :** Pourrions-nous demander une réunion préparatoire et d'information relative à ce dossier. Nous sommes fortement intéressées de présenter une proposition technique et financière qui correspond aux besoins du dossier et capables d'atteindre les objectifs à travers notre expertise et connaissance du terrain.

⇒ La réunion d'information n'est pas prévue et nous estimons qu'elle n'est pas nécessaire, mais si vous avez d'autres questions, vous pouvez toujours les poser nous allons y répondre.

9. **Aspects infrastructures et ouvrages de franchissement**

Les TDR prévoient un ensemble de mesures de manière explicites et implicites, nous suggérons également de prendre en considération la problématique des voies d'accès et routes ainsi que les ouvrages de franchissements qui constituent parfois un problème majeur dans l'isolement des bassins de production. Cette problématique pourra être traitée à travers une identification des routes prioritaires et des ouvrages prioritaires avec prise des points GPS + photos des ouvrages au moyens des tablettes ...

⇒ L'analyse des filières doit faire ressortir tous ces aspects évoqués

10. Les soumissions sont-elles ouvertes "aux groupements de bureaux d'études"?

⇒ Oui, nous recherchons deux consultants ou un cabinet avec deux consultants (un chef de mission et un assistant chef de mission). Donc les Bureaux d'études peuvent se mettre ensemble et proposer les consultants.